

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collecte des coquillages en déchèteries

Pour les fêtes de fin d'année, les coquillages se recyclent ! La collecte saisonnière des coquillages en déchèteries est relancée, Elle est étendue cette fois ci sur l'ensemble des déchèteries de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Ainsi, des bornes spéciales « coquillages » sont d'ores et déjà à la disposition des habitants sur les déchèteries de Saint-Brevin les Pins, de Saint-Père en Retz, Saint Viaud et Frossay. Elles resteront accessibles jusqu'au vendredi 31 janvier 2021.

Cette collecte est proposée par la société COVED, en charge de l'exploitation des déchèteries de la Communauté de Communes Sud Estuaire. Elle permettra de valoriser ces coquillages sous forme d'amendement agricole, et de diminuer le poids de nos poubelles. L'entreprise BATI RECYCLAGE, située à La Ferrière en Vendée, sera chargée du traitement de ces déchets.

En 2019, cette opération, organisée sur 2 déchèteries uniquement, avait déjà permis la valorisation de 1,18 tonnes de coquilles.

CONSIGNES DE TRI

Pour que les coquillages soient correctement valorisés, une attention toute particulière doit être portée sur le tri de ces déchets :

- **Déchets acceptés** : coquilles vides d'huitres, de moules, de Saint-Jacques, de palourdes, de coques, de bulots et de bigorneaux.
- **Déchets interdits** : tout autre déchet, et notamment : les sacs en plastique, rince-doigts, serviettes en papier, carapaces de crabes, têtes de langoustines et de crevettes, citrons, restes de mollusques, coquilles encore pleines...

Dépôt des déchets en vrac uniquement.

Contact

Communauté de Communes Sud Estuaire - Service Environnement
2 Avenue Jules Ferry - 44250 SAINT BREVIN LES PINS

02 40 27 75 15 / environnement@cc-sudestuaire.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.